

Nom & Prénom de l'enfant ..... Né(e) le ..... Age .....

Adresse .....

Téléphone ..... & ..... Courriel.....

Petit déj festif



Année scolaire 2021-2022	Semaine 48					Semaine 49					Semaine 50					Semaine 51 & Sn° 52 Inscriptions jusqu'au 9/12/21
	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	
ECOLE : ..... CLASSE : ..... ENSEIGNANT : .....	29/11	30/11	1 <sup>er</sup> déc	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	



Pour l'Accueil Périscolaire, n'oubliez pas de préciser l'heure à laquelle l'enfant vient le matin et repart le soir.

### ACCUEIL PERISCOLAIRE

Nouvelles modalités à compter de la rentrée 2021, pour la facturation et les inscriptions / réajustements/ absences. Cf nouveau règlement de fonctionnement à réclamer.

PERISCOLAIRE MATIN 7H-9H Petit déjeuner  servi avant 7h45	Semaine 48					Semaine 49					Semaine 50					<b>VACANCES DE NOËL</b> Sur le planning de présence mis à disposition à compter du 29/11/21 
	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	
<b>PERISCOLAIRE SOIR</b> 16H45-19H Goûter																

Pré et Post-accueil, merci de noter l'heure approximative à laquelle l'enfant vient le matin et repart le soir.

### ACCUEIL MERCREDI

ACCUEIL DE LOISIRS	Pré-accueil matin 7H-9H												Goûter festif  Accueil Périscolaire & accueil le mercredi. Réajustements possibles  → Le jeudi avant 19h00 pour l'accueil de la semaine suivante.  Si absence de dernière minute pour l'Accueil Périscolaire : A signaler la veille avant 7h pour le matin la veille avant 19h pour le soir.  Si absence le mercredi : A signaler le jeudi qui précède avant 19h.  Conséquences des Absences, Ajouts Annulations Hors délai → Pénalité
	Petit déjeuner  servi avant 7h45 ½ journée <b>matin sans repas</b> 9H-12H ½ journée <b>matin avec repas</b> 9H-13H30/14H	JOURNEE ENTIERE SANS REPAS 9H-12H ET DE 13H30/14H - 17H JOURNEE ENTIERE AVEC REPAS 9H-17H	½ journée <b>après-midi sans repas</b> 13H30/14H-17H ½ journée <b>après-midi avec repas</b> 12H-17H	Post accueil soir 17H-19H Goûter	M	M	M	M	M	M	M	M	

Inscriptions tardives pour l'Accueil Périscolaire & le mercredi.

Les inscriptions après la date butoir (le jeudi avant 19h pour la semaine suivante) seront acceptées sous réserve de places vacantes. Si le taux d'encadrement ne permet pas d'accueillir votre (vos) enfant(s), ces derniers seront sur liste d'attente.

Remarques, précisions éventuelles : (Sieste, départ après l'accueil, allergies, ...) .....

Le ..... Signature